

Défi natation**Avis aux enfants :**

Le Président a demandé à tous les élèves de maternelle de passer une épreuve de natation.

Comme il n'est pas possible d'aller à la piscine en ce moment, le Président vous demande de montrer que vous savez nager la brasse ou le crawl à vos maîtres ou maîtresses via une photo ou une vidéo.

Date de l'épreuve : à faire le mercredi 1er avril 2020.

Description de l'épreuve : voir [la vidéo](#) ci-jointe.

Tenue indispensable : maillot de bain et de préférence bonnet de bain et lunettes de natation.

Lieu : chez vous, sur une chaise.